

Libérez le pédiatre et directeur d'hôpital, Hussam Abu Safiya

Monsieur le Procureur général militaire,

Je vous écris afin de renouveler ma demande en faveur de la libération immédiate et inconditionnelle de Hussam Abu Safiya, âgé de 53 ans, pédiatre et directeur de l’hôpital Kamal Adwan, dans la bande de Gaza occupée, qui a été arrêté arbitrairement et soumis à une disparition forcée par les forces israéliennes le 27 décembre 2024, avec d’autres membres du personnel de l’hôpital et des patient-e-s. Le 16 juin 2026, la Cour suprême israélienne a rejeté le recours qu’il avait déposé, confirmant son maintien en détention arbitraire au moins jusqu’en octobre 2026.

Hussam Abu Safiya est détenu à l'isolement depuis le 3 juin, durée qui excède la limite de 15 jours consécutifs autorisés en vertu des Règles Nelson Mandela, et viole l'interdiction de la torture et de toute forme de mauvais traitements. En outre, il est privé des soins dont il a besoin pour ses problèmes de santé. Avant son arrestation arbitraire, le docteur Hussam Abu Safiya était l’une des voix les plus importantes du secteur décimé de la santé à Gaza.

Les témoignages recueillis par Amnesty International et d’autres organisations de défense des droits humains révèlent une situation très grave dans les prisons et centres de détention israéliens, où les détenu-e-s palestiniens, parmi lesquels des professionnel-le-s de la santé, sont soumis de manière systématique à des actes de torture et d’autres mauvais traitements et sont privés de leur droit à un procès équitable et à une procédure régulière, ainsi que de nourriture et de soins médicaux adaptés.

Au regard de cette grave situation, je vous demande de garantir la libération immédiate du docteur Hussam Abu Safiya et de tous les Palestinien-ne-s, notamment les profesionnel-le-s de santé, détenus arbitrairement par Israël. Dans l’attente de sa libération, je vous prie instamment d’assurer sa protection contre toutes les formes de torture et de mauvais traitements, notamment la détention prolongée à l'isolement, et d'accélérer les démarches afin qu’il bénéficie des soins médicaux dont il a besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général militaire, l'expression de ma haute considération.

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d’Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d’imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)
Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 OCTOBRE

2026 À : Adam Aït-Âarab, Amnistie internationale
Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau
500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____

AMNISTIE
INTERNATIONALE

En signant cette pétition et en fournissant votre adresse e-mail, vous autorisez Amnistie Internationale à envoyer le message ci-dessus en votre nom aux autorités concernées. En écrivant mon courriel, j’accepte également qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement.

Votre soutien est précieux pour faire entendre votre voix !